



Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve

**de la Capitale-Nationale**

**PROGRAMME RÉGIONAL  
D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE  
EN DÉPENDANCE**

**MAI 2009**

**Rédaction**

Lynne Duguay, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve  
Marie-Bhavani Olivier, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve

**Collaboration**

Steve Girard, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve  
Nicole Laflamme, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve  
Michèle Tourigny, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve  
Service de recherche CRUV / CRAT-CA

**Collaboration externe**

Agence de la Santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

**Secrétariat**

Martine Bouffard, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve  
Billy-Sam Roy, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve

Ce document est disponible en version électronique  
à l'adresse : [www.cruv.qc.ca](http://www.cruv.qc.ca) , section Communications



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION .....</b>	<b>5</b>
<b>LA DESCRIPTION DU PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE.....</b>	<b>6</b>
<b>LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>7</b>
<b>LES CLIENTÈLES VISÉES PAR LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE.....</b>	<b>7</b>
<b>LES SERVICES DE 1<sup>RE</sup> LIGNE : LA DÉTECTION ET L'ORIENTATION VERS DES SERVICES APPROPRIÉS.....</b>	<b>8</b>
<b>LES SERVICES DE 2<sup>E</sup> LIGNE .....</b>	<b>9</b>
<b>LES OUTILS D'ÉVALUATION .....</b>	<b>10</b>
Les outils de détection.....	10
Les outils d'évaluation spécialisée .....	10
<b>LES COMPOSANTES DU PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE .....</b>	<b>11</b>
L'équipe affectée à l'évaluation spécialisée des dépendances – adulte .....	11
Les objectifs.....	11
La composition et les responsabilités de l'équipe.....	12
L'évaluation de la gravité des problèmes de toxicomanie et de jeu pathologique.....	12
Les critères d'appariement servant à l'orientation des usagers.....	13
Les activités de soutien et de maintien de la motivation des personnes.....	13
L'orientation vers les services de réadaptation.....	14
Désintoxication .....	14
Réadaptation externe et interne .....	15
Traitement de substitution .....	16
Réinsertion sociale .....	17
L'orientation vers les services de soutien à l'entourage.....	17
Le Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT) .....	18
Les objectifs.....	18
La composition et les responsabilités de l'équipe.....	18
L'évaluation de la gravité des problèmes de toxicomanie pour la clientèle jeunesse .....	18
Les critères d'appariement servant à l'orientation des usagers.....	19
L'orientation vers les services de réadaptation.....	19
L'orientation vers les services de soutien à l'entourage .....	19



	<b>Page</b>
L'évaluation dans des milieux d'intervention privilégiés pour rejoindre des clientèles particulières .....	20
Les Équipes de liaison spécialisées en dépendance à l'urgence .....	20
Le Programme Toxicomanie-Justice .....	21
Le Programme de traitement de substitution pour la clientèle dite à bas seuil d'accessibilité.....	22
Le Programme Jeunes-Parents .....	22
 Des partenariats privilégiés pour rejoindre des clientèles particulières .....	 23
<b>LES TRAJECTOIRES DES SERVICES ET LES MÉCANISMES D'ACCÈS .....</b>	<b>23</b>
<b>LES FONCTIONS DE SOUTIEN LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME .....</b>	<b>24</b>
Les conditions gagnantes liées à l'implantation .....	24
La formation.....	24
Les défis à relever .....	25
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES</b>	
Figure I	Trajectoire régionale de services publics en dépendances
Figure II	Trajectoire des services publics en dépendances / adulte
Figure III	Trajectoire des services publics en dépendance / jeunesse (PAJT)



## PRÉAMBULE

En novembre 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux a présenté l'*Offre de service 2007-2012 - Programme-services Dépendances*, qui définit pour l'ensemble du Québec, une gamme de services en toxicomanie et en jeu pathologique devant être offerts par le réseau de la santé et des services sociaux.

Tel qu'il est mentionné dans ce document,<sup>1</sup> cette offre de service présente les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux relativement aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience pour le Programme-services Dépendances. Ces orientations s'inscrivent dans la volonté gouvernementale d'améliorer la santé et le bien-être de la population. Elles précisent l'offre de service à mettre en place dans toutes les régions du Québec d'ici à 2012, et soutiennent l'élaboration des projets cliniques régionaux.

Cela se traduit, notamment, par les nouvelles responsabilités dévolues aux centres de santé et de services sociaux (CSSS) à qui il a été confié le mandat d'organiser, de concert avec leurs partenaires, les services de santé et les services sociaux sur leur territoire respectif, de manière à répondre aux besoins de toute la population qui s'y trouve.

Les orientations relatives à ces standards prennent appui sur les orientations ministérielles fixées dans le cadre du *Plan stratégique 2005-2010*, du *Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011* et du *Plan d'action gouvernemental en jeu pathologique*, adoptés par le gouvernement du Québec. Les orientations en matière de standards tiennent également compte des principes de responsabilité populationnelle et de hiérarchisation des services qui sont à la base de l'organisation des services de santé et de services sociaux.

La notion de responsabilité populationnelle se traduit notamment par :

- ❖ l'accessibilité à un ensemble de services le plus complet possible;
- ❖ la prise en charge et l'accompagnement des personnes dans le système de santé et de services sociaux;
- ❖ la convergence des efforts pour maintenir et améliorer la santé et le bien-être de la population<sup>2</sup>.

Cette responsabilité populationnelle se traduit, aussi, par une reconnaissance explicite de l'appartenance de la clientèle, visée par le Programme-services Dépendances, à un territoire local. Cette reconnaissance doit se refléter à l'intérieur du projet organisationnel et clinique.

La hiérarchisation des services vise à faciliter le cheminement des personnes entre les niveaux de services, suivant des mécanismes entre les dispensateurs<sup>3</sup>. Elle permet de définir les degrés de responsabilité et d'imputabilité. Au préalable, trois niveaux de services sont reconnus et définis par le ministère de la Santé et des Services sociaux : les services généraux, les services spécialisés et les services surspécialisés. Cette division traduit la complexité des interventions

<sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience. Programme-services Dépendances, Offre de service 2007-2012*, 2007, 56 p.

<sup>2</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Projet clinique, Cadre de référence pour les réseaux locaux de santé et de services sociaux*, Résumé, octobre 2004, p. 5.

<sup>3</sup> *Idem*.



nécessaires pour répondre à un besoin de santé ou à un besoin psychosocial. Dans ce contexte, la hiérarchisation des services vise à assurer à la personne le bon service, au bon moment, au bon endroit et avec l'expertise appropriée.

*Dans cette perspective, l'offre de service 2007-2012<sup>4</sup> du Programme-services Dépendances du ministère de la Santé et des Services sociaux regroupe les services destinés aux personnes qui ont des comportements à risque au regard de la consommation de psychotropes ou des jeux de hasard et d'argent ou qui présentent des problèmes d'abus ou de dépendance. Ce programme comprend aussi des services destinés aux familles et aux proches des personnes dépendantes.*

Le but du programme est de prévenir, réduire et traiter les problèmes de dépendance par le déploiement et la consolidation d'une gamme de services, sur l'ensemble du territoire québécois.

Dans la configuration des programmes du réseau de la santé et des services sociaux, le Programme-services Dépendances est notamment constitué des services offerts par les centres de santé et de services sociaux dans les centres d'activités « services psychosociaux ». Ces services sont les suivants :

- ❖ **détection et intervention précoce;**
- ❖ désintoxication en milieu hospitalier;
- ❖ désintoxication externe non intensive;
- ❖ suivi psychosocial post traitement;
- ❖ suivi psychosocial et médical pour le maintien à la Méthadone.

Ce programme inclut également les services spécialisés de réadaptation et de réinsertion sociale dispensés par les Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (CRPAT). Ces services sont les suivants :

- ❖ **Programme régional d'évaluation spécialisée;**
- ❖ désintoxication externe intensive;
- ❖ désintoxication avec hébergement;
- ❖ réadaptation interne et externe (incluant le maintien à la Méthadone);
- ❖ réinsertion sociale;
- ❖ soutien à l'entourage.

---

<sup>4</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience. Programme-services dépendances, Offre de service 2007-2012*, 2007, p.13-14.



## INTRODUCTION

En juin 2005, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve a bénéficié pendant 3 ans d'un financement, non récurrent, du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, pour expérimenter le développement d'une équipe d'évaluation spécialisée nommée le Programme régional d'évaluation spécialisée.

Il s'agissait de mettre en place une équipe d'évaluation spécialisée, afin de réduire le délai d'attente à 15 jours de calendrier entre le moment où la demande de service est reçue au Centre et où la rencontre d'évaluation est tenue. De plus, l'implantation de ce service devait inclure des mesures destinées à soutenir la clientèle évaluée en attente de recevoir le programme vers lequel elle est orientée. Au terme de cette expérimentation, le Programme régional d'évaluation spécialisée sera un mécanisme d'accès concerté et coordonné aux services publics spécialisés en dépendance dans la région de la Capitale-Nationale. Les résultats des trois années d'expérimentation témoignent de la pertinence de cette mesure. Ce programme a été intégré à la base financière du Centre en avril 2008.

Afin de permettre l'opérationnalisation de cette équipe d'évaluation spécialisée et de favoriser un arrimage efficace et nécessaire entre les services de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> ligne, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve a dispensé de la formation auprès des centres de santé et de services sociaux, afin que les intervenants de ces établissements puissent effectuer efficacement la détection, à l'aide d'outils standardisés, des clientèles présentant des problèmes d'abus ou de dépendance et ainsi procéder aux références vers le Programme régional d'évaluation spécialisée selon les nouvelles modalités établies.

Parallèlement à cela, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve instaura une nouvelle organisation interne de l'évaluation des clientèles, en favorisant l'implantation d'un service centralisé recevant l'ensemble des demandes provenant des services de 1<sup>re</sup> ligne. Des ententes prirent forme avec les centres de santé et de services sociaux, afin de formaliser les processus entourant les demandes de service.

Cette expérimentation faisait suite à la mise en place d'un premier mécanisme d'accès régional, le Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT), qui a vu le jour en 1999. Rappelons que ce mécanisme a permis une concertation régionale des différents acteurs du secteur public et communautaire œuvrant auprès des jeunes aux prises avec une problématique de toxicomanie.

Ce document présente le Programme régional d'évaluation spécialisée en dépendance, de la région de la Capitale-Nationale, sous la responsabilité du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve. Il s'appuie sur les orientations ministérielles et sur les expérimentations faites au cours des dernières années.





## LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

Les constats issus de la recherche *Résultats des trois premières années d'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (20 juillet 2005 au 31 mars 2008)*<sup>5</sup> appuient la pertinence d'un tel service ainsi que l'atteinte des objectifs visés.

### L'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée a permis :

- ❖ d'augmenter le nombre de personnes évaluées (1058 évaluations en 2007-2008 comparativement à 699 en 2004-2005).
- ❖ d'augmenter la présence aux rendez-vous fixés par l'équipe d'évaluation de 59 % à 65 % (problématique inhérente à ce type de clientèle);
- ❖ de diminuer les délais d'attente entre la réception de la demande de service au Centre et l'évaluation spécialisée (11 jours en 2007-2008 comparativement à 49 jours en 2004-2005);
- ❖ d'offrir un service de réadaptation plus rapidement aux personnes évaluées par le biais des groupes de soutien.

Concernant les objectifs se rapportant à l'amélioration de l'expertise de l'évaluation de la gravité de la dépendance et l'orientation des clientèles, une analyse portant sur l'adéquation entre les orientations des usagers et l'évaluation spécialisée a été menée par les services professionnels du Centre.

Les résultats démontrent que plus de quatre personnes sur cinq ont été orientées vers le niveau d'intensité de service correspondant à leur situation clinique, telle qu'évaluée avec l'outil d'évaluation spécialisée (Indice de gravité d'une toxicomanie « IGT »). Toutefois, une partie des personnes (17 %) ont été orientées vers un niveau d'intensité de service différent de celui retenu initialement par le consultant. Suite à l'étude de ces dossiers, il faut mentionner que dans la plupart de ces cas, il s'agissait d'une deuxième orientation nécessaire considérant que ces personnes avaient refusé la première orientation proposée. Néanmoins, ces alternatives se sont avérées acceptables au plan clinique et ont permis de répondre adéquatement aux besoins des personnes concernées.

<sup>5</sup> Blanchette-Martin, N., Tremblay, J., Garceau, P. Service de recherche CRUV/CRAT-CA



## LA DESCRIPTION DU PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE

Le Programme régional d'évaluation spécialisée, développé par le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve permet l'accueil, l'évaluation et l'orientation des jeunes et des adultes qui nécessitent des services spécialisés concernant leur problème d'abus ou de dépendance à l'alcool, aux drogues et aux jeux de hasard et d'argent. Ce programme intègre plusieurs composantes en lien, notamment, avec des clientèles particulières et démontre un effort constant pour rejoindre celles-ci dans différents milieux. En ce sens, le Programme régional d'évaluation spécialisée s'actualise en collaboration avec différents organismes et établissements, particulièrement, les centres de santé et de services sociaux qui ont la responsabilité de repérer, de détecter et d'orienter les clientèles présentant des besoins au regard, notamment, des services spécialisés en toxicomanie ou en jeu pathologique. Ce partenariat inclut également les organismes privés et communautaires reconnus qui offrent des services en complémentarité avec l'offre de service publique en dépendance.

Ce programme permet également l'accueil et l'orientation vers des services d'aide et de soutien pour les membres de l'entourage (proches et parents) d'une personne ayant un problème d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu pathologique. Le Centre souhaite instaurer un volet d'évaluation pour les services destinés à l'entourage. À cet égard, des travaux sont amorcés par le service de recherche du Centre, afin de permettre l'utilisation d'outils d'évaluation dédiés spécifiquement à cette clientèle.

Finalement, le Programme régional d'évaluation spécialisée comprend aussi des activités de soutien et de maintien de la motivation aux personnes en attente d'intégrer le service de réadaptation vers lequel elles ont été orientées à la suite de l'évaluation spécialisée.



## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux en lien avec l'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée s'inscrivent en conformité avec ceux définis dans l'*Offre de service 2007-2012* du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ces objectifs sont les suivants :

- ❖ améliorer l'expertise pour mieux déterminer le niveau de gravité de la dépendance;
- ❖ améliorer l'orientation des clientèles;
- ❖ diminuer le temps d'attente pour l'évaluation;
- ❖ soutenir les personnes en attente de traitement.

## LES CLIENTÈLES VISÉES PAR LE PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE

Les clientèles sont définies comme étant toutes personnes, jeunes et adultes présentant des comportements à risque, des problèmes d'abus ou des problèmes de dépendance concernant l'alcool, les drogues et les jeux de hasard et d'argent.

Certaines clientèles sont spécifiquement ciblées par l'offre de service et doivent être systématiquement considérées. Ces personnes doivent être référées de manière prioritaire vers les Centres de réadaptation pour les personnes alcooliques et autres toxicomanes (CRPAT) lorsqu'elles présentent une problématique dont le niveau de gravité correspond à un diagnostic d'abus ou de dépendance.

Il s'agit :

- ❖ des femmes enceintes et les mères de jeunes enfants;
- ❖ des jeunes en difficulté;
- ❖ des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre des services de façon prioritaire aux clientèles suivantes :

- ❖ les femmes enceintes et les parents d'enfants de 0-5 ans;
- ❖ les jeunes en difficulté.

De plus, afin de répondre aux besoins des autres clientèles ciblées, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve a mis en place des programmes spécifiques notamment pour les jeunes, et intervient dans des milieux privilégiés pour rejoindre des clientèles particulières.



## LES SERVICES DE 1<sup>RE</sup> LIGNE : LA DÉTECTION ET L'ORIENTATION VERS DES SERVICES APPROPRIÉS

Dans la région de la Capitale-Nationale, et ce, en conformité avec l'*Offre de service en dépendances 2007-2012* du ministère de la Santé et des Services sociaux, les centres de santé et de services sociaux sont la porte d'entrée des services en dépendance. Ceux-ci sont responsables du repérage, de la détection des problèmes liés à la consommation de psychotropes des personnes jointes par leurs services. Pour ce faire, ils accueillent, détectent et orientent les personnes vers les services publics les mieux adaptés à leurs besoins.

En ce qui concerne la détection relativement aux jeux de hasard et d'argent, certains des centres de santé et de services sociaux (Vieille-Capitale et Québec Nord) l'effectuent en partie. Considérant l'implantation actuellement partielle de ces services, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve est responsable également de la détection des problèmes liés aux jeux de hasard et d'argent.

Il est établi régionalement, que les clientèles présentant des besoins au plan des services spécialisés doivent être orientées vers le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve par l'entremise du Programme régional d'évaluation spécialisée. Des corridors de services sont donc établis entre les quatre centres de santé et de services sociaux de la région et le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, afin de permettre les références et l'accueil, par ce dernier, des clientèles présentant des problèmes d'abus ou de dépendance.

Dans la région, lorsqu'une personne se présente au centre de santé et de services sociaux avec une problématique d'abus ou de dépendance et qu'elle refuse l'offre de service publique, il est suggéré de lui fournir de l'information sur les organismes privés et communautaires reconnus et offrant des services de thérapie et d'hébergement.

Les différentes étapes liées à l'orientation de la clientèle des centres de santé et de services sociaux vers le Programme régional d'évaluation spécialisée sont les suivantes :

**ÉTAPE 1 :** Les intervenants des programmes et services généraux et spécifiques des centres de santé et de services sociaux effectuent, auprès de leur clientèle, le repérage des personnes pouvant présenter des problèmes liés à la consommation d'alcool, de drogues ou de jeux de hasard et d'argent.

**ÉTAPE 2 :** Ils effectuent l'évaluation à l'aide d'un outil de détection, afin d'établir le niveau de sévérité du problème lié à la consommation d'alcool, de drogues ou de jeux de hasard et d'argent.

**ÉTAPE 3 :** Ils orientent l'utilisateur vers les services publics appropriés selon le niveau de gravité détecté soit de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>e</sup> ligne.

**ÉTAPE 4 :** Lorsque la personne présente un problème d'abus ou de dépendance, ils orientent cette dernière, vers le Programme régional d'évaluation spécialisée coordonné par le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve.

**ÉTAPE 5 :** La demande de service est reçue par l'agent de liaison du Programme régional d'évaluation spécialisée du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve qui planifie un rendez-vous avec la personne, afin d'effectuer l'évaluation spécialisée à l'aide d'un outil standardisé.



## LES SERVICES DE 2<sup>E</sup> LIGNE

L'accessibilité aux services publics spécialisés en toxicomanie et en jeu pathologique est une responsabilité du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve. Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve par ce programme, agit à titre de guichet unique et en ce sens, accueille et traite l'ensemble des demandes relatives aux services spécialisés de réadaptation, de réinsertion sociale et de services destinés aux proches.

Tel que mentionné précédemment, dans la majorité des situations, la demande de service s'effectue à partir d'une référence d'un intervenant des centres de santé et de services sociaux ayant détecté, chez une personne consultant son service, un niveau de gravité correspondant à un problème d'abus ou de dépendance. La référence peut également être faite par certains groupes de médecins à la suite d'un diagnostic d'abus-dépendance (DSM-IV).

Dans les cas où la personne se présente ou contacte directement le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve pour des services en toxicomanie, elle est référée vers le point de service du centre de santé et de services sociaux le plus près de son lieu de résidence, afin qu'elle y soit évaluée à partir d'un outil de détection qui déterminera le degré de problématique rencontrée au regard de sa consommation d'alcool ou de drogues. C'est à partir de ce résultat que la personne sera, soit dirigée vers l'équipe d'évaluation spécialisée de 2<sup>e</sup> ligne, soit vers les services de 1<sup>re</sup> ligne appropriés. Considérant l'efficacité de la détection faite par les centres de santé et de services sociaux dans la région de la Capitale-Nationale, ces situations sont peu fréquentes.

Si la personne présente une problématique liée aux jeux de hasard et d'argent, elle peut être accueillie directement par l'agent de liaison au Programme régional d'évaluation spécialisée afin de planifier un rendez-vous pour être évaluée. Tel que mentionné précédemment, certains centres de santé et de services sociaux offrent le service de détection relativement au jeu pathologique. À ce moment, la procédure habituelle de repérage, de détection et d'orientation s'applique.

Dans le cadre des travaux entrepris à la Table régionale du projet clinique en dépendance, la possibilité d'accepter la référence de certains organismes communautaires a été discutée. Considérant que ce sujet doit faire l'objet d'échanges avec les centres de santé et de services sociaux, qui sont la porte d'entrée des services, il a été convenu que ce point sera traité lors des travaux portant sur la rédaction et l'adoption d'une politique de détection et d'intervention précoce ainsi que sur la trajectoire des services en dépendance, et ce, pour les clientèles jeunes et adultes. La possibilité de recevoir des références d'autres organismes est envisagée dans la mesure où une entente serait établie avec les centres de santé et de services sociaux et que ceux-ci assureraient le suivi des usagers pour certains de leurs autres besoins par exemple, au plan de l'hébergement, de la santé mentale et des problèmes de santé physique.



## LES OUTILS D'ÉVALUATION

### LES OUTILS DE DÉTECTION

Afin de déterminer le service le mieux adapté, les centres de santé et de services sociaux utilisent des outils validés et standardisés lors de l'évaluation de la personne. Un consensus régional est fait sur les outils de détection à utiliser.

Ces outils sont les suivants :

- ❖ le questionnaire Dépistage évaluation du besoin d'aide – Alcool/Drogues (DÉBA-A/D)<sup>6</sup> pour les adultes;
- ❖ le questionnaire Dépistage évaluation du besoin d'aide – Jeu (DÉBA-Jeu)<sup>7</sup> pour les adultes;
- ❖ la grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes (DEP-ADO)<sup>8</sup>.

### LES OUTILS D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE

Lors de l'évaluation spécialisée, Les évaluateurs utilisent un outil validé et standardisé :

#### **L'IGT- Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie):**

L'IGT permet d'évaluer la gravité de la surconsommation d'alcool ou de drogues et des problèmes associés chez l'adulte. Il permet également l'orientation vers un traitement approprié. L'IGT est un instrument de recherche servant à mesurer la gravité d'un ensemble de problèmes souvent observés chez les personnes toxicomanes. Il se compose de sept échelles : alcool, drogues, état de santé physique, relations familiales et interpersonnelles, état psychologique, emploi et ressources, situation judiciaire<sup>9</sup>.

Les résultats obtenus servent de balises permettant d'établir le portrait de la situation et de circonscrire les besoins de la personne en plus de préciser le service spécialisé approprié de même que les premiers jalons du plan d'intervention.

L'équipe de recherche du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve a adapté l'IGT-Adulte, afin de répondre aux besoins d'une évaluation globale. Ainsi, l'IGT-Adulte - volet jeu permet d'évaluer en plus des éléments de l'IGT-Adulte, les comportements en lien avec les habitudes de jeu<sup>10</sup>.

6 Tremblay, Rouillard & Sirois, 2000, Rév. mai 2001

7 Tremblay, Ménard & Ferland, 2003, Rév. décembre 2005

8 Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle, Bergeron, Version 3.1 - octobre 2003

9 Indice de gravité d'une toxicomanie, adaptation de l'Addiction Severity Index (ASI) de McLellan, A.T., Lubbersky, L., O'Brien, C.P. (1980). Traduit et validé par le RISQ (Bergeron, J., Landry, M., Brochu, S., Guyon, L. 1998)

10 Bergeron, Landry, Ishak, Vaugeois, Trépanier, 1992. Adaptation de Tremblay, Blanchette-Martin pour le volet jeu.



## **IGT-ADO (Indice de gravité d'une toxicomanie)**

L'IGT-ADO permet d'évaluer la gravité de la surconsommation d'alcool ou de drogues et des problèmes associés chez les adolescents (12 à 17 ans). Il permet également l'orientation vers un traitement approprié. Il permet de calculer des scores composés et de dresser des profils de gravité. Il se compose de huit échelles : alcool, drogues, santé physique, occupation, état psychologique, relations interpersonnelles, relations familiales, système social et judiciaire.<sup>11</sup>

### **LES COMPOSANTES DU PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE**

Le Programme régional d'évaluation spécialisée regroupe différents mécanismes d'accès dédiés à des clientèles en particulier. Les deux principaux mécanismes sont : l'Équipe affectée à l'évaluation spécialisée des dépendances-adulte et le Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT). Le mode d'évaluation et les outils utilisés pour chacune de ces clientèles, jeune et adulte, sont adaptés aux besoins de cette dernière.

D'autre part, certains autres programmes mis en place par le Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve permettent de rejoindre des clientèles dans des milieux particuliers et ainsi, favorisent l'accès à l'évaluation et aux services spécialisés pour ces dernières. Il s'agit des Équipes de liaison spécialisées en dépendance dans les urgences, du Programme toxicomanie-justice, du Programme de traitement de substitution pour la clientèle dite à *bas seuil d'accessibilité* et du Programme Jeunes-Parents.

D'autres partenariats sont également mis en place entre le Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve et le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, l'unité de désintoxication de l'Hôpital St-François d'Assise du Centre hospitalier universitaire de Québec et l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

Les sections qui suivent définiront de façon plus détaillée les différentes composantes des ces mécanismes et programmes.

### **L'ÉQUIPE AFFECTÉE À L'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE DES DÉPENDANCES – ADULTE**

#### **LES OBJECTIFS**

Cette équipe permet l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes adultes de la région qui nécessitent des services spécialisés en dépendance. Le délai pour recevoir un rendez-vous d'évaluation est d'environ 15 jours civils. Afin de faciliter l'accessibilité aux services dans les régions de Charlevoix et de Portneuf, et considérant que ces régions possèdent une population

11 RISQ, Germain, M., Landry, M., Bergeron, J. (2003, 1999). Indice de gravité d'une toxicomanie pour les adolescents. Version 3.1, avril 2003.



moins élevée, des intervenants du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve effectuent sur place à la fois l'évaluation et le traitement des personnes présentant des problèmes d'abus ou de dépendance. Ces intervenants sont présents dans cinq points de service dans les centres de santé et de services sociaux-mission CLSC de Baie-St-Paul, de la Malbaie, de Donnacona, de St-Raymond et de Portneuf.

Cette équipe accueille également, les demandes des membres de l'entourage (proches et parents) d'une personne ayant un problème d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu pathologique et les dirigent vers les services de soutien à l'entourage.

## LA COMPOSITION ET LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE

L'équipe affectée à l'évaluation spécialisée des dépendances-adulte comprend :

**Un agent de liaison** qui reçoit les demandes de service et planifie l'évaluation spécialisée avec un évaluateur ;

**Six évaluateurs** qui accueillent les personnes et effectuent l'évaluation spécialisée. Suite aux résultats de cette évaluation, ils orientent la personne vers le service approprié selon les critères d'appariement définis ;

**Un gestionnaire** assure la coordination de l'équipe ;

**Un agent administratif** effectue les différentes tâches administratives ;

**Un professionnel** dispense les activités de soutien et de maintien de la motivation des personnes, gère les situations de crise des usagers qui ont été évalués, ainsi que celles qui se déroulent en présence des évaluateurs. De plus, ce professionnel offre un soutien aux évaluateurs au plan clinique.

Il est à noter qu'au fil des 3 dernières années, le nombre de personnes affectées à l'équipe d'évaluation spécialisée a constamment été ajusté à la hausse considérant le développement de nouveaux programmes et l'augmentation de la clientèle référée au Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve.

## L'ÉVALUATION DE LA GRAVITÉ DES PROBLÈMES DE TOXICOMANIE ET DE JEU PATHOLOGIQUE

L'évaluation spécialisée est réalisée à l'aide d'outils validés et standardisés qui visent à établir la gravité de la consommation (toxicomanie) ou des comportements (jeu pathologique) et elle tient compte des différentes sphères de vie de la personne. L'évaluation a pour objet de cerner de façon adéquate la demande d'aide dans son contexte spécifique, afin d'orienter l'utilisateur vers les services les plus appropriés, à l'intérieur du Centre ou vers ses partenaires.

L'outil administré par les évaluateurs de cette équipe est l'IGT-Adulte - volet jeu. Cet outil d'évaluation mesure la gravité de la problématique de la toxicomanie, ainsi que celle du jeu pathologique. Cet outil permet notamment de détecter la présence d'une autre problématique



(toxicomanie et jeu pathologique) de dépendance que celle initialement détectée chez la personne.

## **LES CRITÈRES D'APPARIEMENT SERVANT À L'ORIENTATION DES USAGERS**

Afin de permettre l'arrimage le plus adéquat entre les besoins des personnes et les services possibles, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve s'est doté de critères généraux d'orientation des usagers selon le niveau d'intensité de service requis. Ces critères d'appariement sont établis à partir des sphères de l'IGT et des scores obtenus pour chacune d'elles. Le portrait global de la situation de la personne et le niveau de sévérité des problématiques qu'elle rencontre sont associés à une offre de service.

Appuyé sur ces critères d'appariement, les personnes sont donc dirigées vers les services de réadaptation appropriés avec ou sans hébergement. Les problématiques rencontrées par les personnes sont diverses et la gamme possible de services dans la région permet d'offrir une variété en terme, par exemple du type de traitement de réadaptation (traitement interne ou externe, séances de thérapie en groupe ou en individuel) et de la fréquence du traitement (une fois par semaine, à tous les jours ou quelques jours par semaine).

Dans l'optique d'une amélioration continue, des travaux sont en cours, afin de préciser les niveaux de services requis pour les personnes ayant des problèmes d'abus ou de dépendance aux substances. Ils se basent entre autres sur les six critères dimensionnels identifiés par l'*American Society of Addiction Medicine* (ASAM, 2001). Il s'agit de considérer les risques liés à l'intoxication et au sevrage, aux conditions et complications biomédicales, aux conditions et complications émotionnelles, comportementales ou cognitives, à la préparation au changement, au potentiel de rechute, à la continuation de la consommation ou à la persistance du problème et au milieu de vie.

## **LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN ET DE MAINTIEN DE LA MOTIVATION DES PERSONNES**

Le Centre offre les services de deux groupes de soutien pour les personnes aux prises avec une problématique d'abus ou de dépendance à l'alcool et aux drogues et qui sont orientées vers les services de réadaptation après l'évaluation spécialisée. Elles ont la possibilité de participer à deux demi-journées par semaine. Dès qu'une place est disponible au programme de réadaptation prévu et retenu lors de l'évaluation spécialisée, les personnes intègrent le service en question et poursuivent leur démarche de réadaptation. Pour les personnes ayant un problème de jeu pathologique, un groupe de soutien hebdomadaire les supporte dans l'attente de services. La participation à ces groupes de soutien est volontaire.

Les activités de soutien proposées par le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve visent principalement la stabilisation de l'état de la personne. Elles favorisent, également, le maintien de l'abstinence et permettent de favoriser le passage pour plusieurs, vers leur cheminement thérapeutique. De plus, nous constatons que ces activités de soutien initient et préparent également les personnes à la démarche de réadaptation en groupe.

Considérant les effets positifs de la participation aux groupes de soutien, l'équipe incite les usagers à s'y présenter. Ceux-ci contribuent au développement ou au maintien de la motivation



des personnes. Ils favorisent une meilleure rétention de la clientèle, une meilleure évaluation clinique ainsi qu'une meilleure intégration aux services subséquents.

Des services d'acupuncture sont également disponibles pour atténuer les symptômes liés au sevrage pour l'ensemble de la clientèle du Centre et notamment pour celle bénéficiant des groupes de soutien. Ce service est unique à la région de la Capitale-Nationale.

## **L'ORIENTATION VERS LES SERVICES DE RÉADAPTATION**

Plusieurs niveaux de service de réadaptation pour les problèmes de toxicomanie et de jeu pathologique sont disponibles au Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve ou par des ententes de service établies avec des organismes communautaires reconnus et œuvrant en dépendance.

Voici une brève description de ces différents services :

### **DÉSINTOXICATION**

Les services de désintoxication doivent être offerts à certains usagers présentant des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie en fonction de leurs besoins associés au sevrage. Le niveau de soins offerts, ou dit autrement, le choix de la ressource prestataire de soins, dépend de la gravité du sevrage anticipé. Cette dernière est déterminée par l'importance de la consommation antérieure, des produits ingérés et du degré d'adaptation du système nerveux central.

#### **Désintoxication externe et interne et suivi psychosocial**

Ce niveau de service, sous la responsabilité des centres de santé et de services sociaux est subdivisé en deux types de service soit :

##### **Désintoxication externe sans soins intensifs**

Ce premier type de désintoxication requiert la disponibilité de médecins pour effectuer les consultations médicales externe en clinique médicale ou en groupe de médecine familiale. Le sevrage est ici qualifié de léger.

##### **Désintoxication interne en milieu hospitalier**

Ce deuxième niveau de services est de type interne et est offert par du personnel infirmier et médical à l'unité de désintoxication de l'Hôpital St-François d'Assise du Centre hospitalier universitaire de Québec. Ce niveau implique que le sevrage est sévère et qu'il nécessite une intervention hospitalière.

#### **Désintoxication externe intensive et désintoxication avec hébergement**

Ce niveau de désintoxication est sous la responsabilité des Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes. Il est subdivisé en deux types soit <sup>12</sup> :

---

12 Ministère de la Santé et des Services sociaux, Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience. Programme-services dépendances, Offre de service 2007-2012, pp.48-49



### Désintoxication externe avec soins intensifs

Ce type de désintoxication, sous la responsabilité des Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, est effectué à partir de suivi externe fait par du personnel infirmier. Le sevrage est qualifié de léger à modéré. Ce type de désintoxication n'est pas actualisé dans la région.

### Désintoxication avec hébergement

On identifie habituellement deux sous-niveaux de services de désintoxication avec hébergement.

Il y a un premier sous-niveau plus léger (sevrage léger), géré par du personnel détenant une formation psychosociale ou soutenu par des pairs. Ce premier niveau de service est assuré, dans la région, en partenariat avec des organismes communautaires reconnus et s'actualise par des ententes officielles de service en vertu de l'article 108 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSSS). La Maison Lauberivière assure cette prestation de service pour la clientèle présente dans la Ville de Québec et ses environs, la Villa St-Léonard accueille, pour sa part, les demandes provenant de la région de Portneuf et finalement, l'organisme Vision d'Espoir et de Sobriété répond aux demandes provenant de la région de Charlevoix.

Le deuxième sous-niveau de service, devant être sous la responsabilité et géré par un Centre de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes est susceptible celui-là de soigner des gravités modérées de sevrage et devant être géré par du personnel infirmier présent 24/7. De plus, ce type de service de désintoxication nécessite un arrimage adéquat avec des médecins afin de permettre une évaluation médicale du patient lorsque cela est requis. **Ce service n'est pas encore actualisé dans la région.**

Toutefois, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve en collaboration avec les Centres hospitaliers plus spécifiquement le Centre hospitalier universitaire de Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a amorcé des travaux régionaux concernant l'offre de service en désintoxication et particulièrement pour les services de désintoxication dont la gravité du sevrage est qualifié de modérée.

## **RÉADAPTATION EXTERNE ET INTERNE**

Les services de réadaptation, sous la responsabilité des Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, sont divisés en trois niveaux<sup>13</sup> :

### Traitement interne intensif

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre un Programme de réadaptation intensif pour adultes (PIRA) d'une durée de six à sept semaines et offrant de l'hébergement pour une durée de deux semaines. Dans la région, plusieurs organismes communautaires et privés reconnus offrent également des traitements internes intensifs d'une durée variable.

<sup>13</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience. Programme-services dépendances, Offre de service 2007-2012, 2007, p.40-41



### Traitement externe intensif de neuf heures et plus par semaine

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre ce type de service de réadaptation qui inclut des services offrant neuf heures et plus de traitement par semaine à un usager.

Ce type de traitement est sous-divisé en deux volets, soit les traitements dits semi-intensifs comportant entre 9 à 19 heures de service par semaine (volet 1) et les programmes intensifs comportant 20 heures et plus par semaine (volet 2).

Volet 1 : Le Centre offre des groupes semi-intensifs à raison de quatre demi-journées par semaine.

Volet 2 : Le Centre offre un Programme intensif de réadaptation pour les adultes s'échelonnant sur une période de six à sept semaines. Celui-ci inclut des groupes de psychothérapie, des ateliers thématiques ainsi que des rencontres individuelles.

### Traitement externe de moins de neuf heures par semaine

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve propose des suivis individuels pour les adultes présentant une problématique de dépendance. Ces suivis sont habituellement offerts sur une base hebdomadaire. Il offre aussi, des groupes à raison d'une journée par semaine.

Pour les personnes aux prises avec une problématique de jeu pathologique, le Centre offre des services de réadaptation externe réguliers et semi-intensifs ainsi que des services de consultation budgétaire. Elles bénéficient aussi de traitements internes en vertu d'ententes de service (article 108 de la LSSSS) avec des organismes communautaires certifiés. Ces organismes sont le Centre Casa et le Seuil de l'Harmonie qui offrent tous deux, des services intensifs à la clientèle aux prises avec des problèmes de jeu pathologique. Pour effectuer la référence vers ces organismes, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, par le biais de l'équipe affectée à l'évaluation spécialisée des dépendances, complète préalablement l'évaluation spécialisée et oriente les personnes vers ces services lorsque requis.

## **TRAITEMENT DE SUBSTITUTION**

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre un Programme de traitement de substitution pour les personnes présentant une dépendance aux substances opiacées. La Méthadone ou la Suboxone sont des agonistes opioïdes synthétiques à action prolongée, prescrits pour traiter la dépendance aux opiacés.

Les Programmes de traitement de substitution varient considérablement dans leur composition. Ils ont tous en commun toutefois, la prescription d'une dose dite de confort où un niveau stable et suffisant du médicament de substitution dans le sang qui réduit l'envie de consommer des substances opiacées.



D'autre part, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve travaille également à créer un maillage avec les services à bas seuil d'accessibilité et c'est pourquoi, il est engagé dans un projet pilote avec plusieurs partenaires de la région de la Capitale-Nationale. Un des objectifs est certainement d'offrir à des clientèles non rejointes une accessibilité facilitée aux services publics spécialisés en dépendance. Ces services mis en place par le Centre seront détaillés dans une section subséquente du présent document.

## **RÉINSERTION SOCIALE**

Les services de réinsertion sociale et professionnelle et ceux de réadaptation en alcoolisme, toxicomanie et jeu pathologique sont intimement liés. Les services de réinsertion sociale et professionnelle, tant pour les usagers alcooliques ou toxicomanes que joueurs pathologiques, visent :

- ❖ à consolider les gains réalisés à la phase de désintoxication et de réadaptation ;
- ❖ à augmenter l'autonomie de la personne par le développement des habiletés liées à la vie quotidienne, des habiletés nécessaires au travail, des habiletés liées à la survie psychologique et médicale, des habiletés de socialisation et celles inhérentes à la capacité de se récréer.

## **L'ORIENTATION VERS LES SERVICES DE SOUTIEN À L'ENTOURAGE**

Des programmes de groupe d'aide et de soutien à l'entourage sont disponibles pour le parent d'un enfant (adolescent ou adulte) et pour les proches (conjoint, frère, sœur, personne significative) d'une personne qui a un problème de dépendance.

Outre les programmes de groupe, le Centre offre des consultations individuelles aux parents et aux membres de l'entourage d'une personne présentant un problème d'abus ou de dépendance aux substances ou au jeu.

Le Centre offre aussi des consultations conjugales aux personnes présentant un problème d'abus ou de dépendance aux substances ou aux jeux de hasard et d'argent.

Ces programmes d'aide et de soutien permettent aux proches :

- ❖ d'acquérir les connaissances de base nécessaires à la compréhension de l'alcoolisme, de la toxicomanie et du jeu pathologique ;
- ❖ de s'outiller pour faire face aux situations de consommation du proche alcoolique, toxicomane ou joueur pathologique ;
- ❖ de développer des habiletés de communication et de résolution de problèmes;
- ❖ d'échanger, dans un climat de respect, avec des personnes qui vivent des situations semblables.



## LE PROGRAMME ACCÈS JEUNESSE EN TOXICOMANIE (PAJT)

---

### LES OBJECTIFS

Le Programme accès jeunesse en toxicomanie est mis en place en 1999 en concertation avec les partenaires offrant des services en toxicomanie pour les jeunes de 12 à 17 ans. Le principal objectif de ce programme est l'utilisation de façon optimale des services jeunesse en favorisant une trajectoire fluide de service pour cette clientèle particulière.

De plus, une attention est portée à l'amélioration de l'accès pour la clientèle jeunesse provenant de divers milieux notamment des écoles, des organismes communautaires et des centres de santé et de services sociaux. Ce mécanisme d'accès régional, coordonné par le Centre de réadaptation Ubal-Villeneuve, est sous forme d'un guichet unique pour l'ensemble des jeunes de la région de la Capitale-Nationale présentant des besoins de services spécialisés en toxicomanie<sup>14</sup> et permet leur évaluation rapide dans un délai de 7 jours. Ce programme s'actualise de concert avec le Centre le Grand Chemin, Portage St-Damien et le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.

### LA COMPOSITION ET LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE

Le Programme accès jeunesse est une composante du Programme régional d'évaluation spécialisée. Un intervenant est mandaté spécifiquement pour œuvrer au sein de ce programme. Celui-ci s'actualise en concertation avec les différents partenaires nommés ci-haut.

L'équipe affectée au Programme accès jeunesse en toxicomanie comprend :

**Un agent de liaison** du Centre de réadaptation Ubal-Villeneuve affectée à temps complet, à ce programme. Il reçoit les demandes d'évaluation sur références des partenaires, coordonne les évaluations, valide les résultats et les orientations proposées, coordonne les inscriptions aux différents services et en assure le suivi.

Note : L'agent de liaison est intégré à l'équipe d'évaluation spécialisée (même gestionnaire et agent administratif).

### L'ÉVALUATION DE LA GRAVITÉ DES PROBLÈMES DE TOXICOMANIE POUR LA CLIENTÈLE JEUNESSE

Tout comme pour la clientèle adulte, l'évaluation spécialisée est fondée sur des outils validés et standardisés qui visent à établir la gravité de la consommation tout en tenant compte des différentes sphères de vie de la personne. L'évaluation a pour objet de cerner de façon adéquate la demande d'aide dans son contexte spécifique afin d'orienter l'utilisateur vers les services les plus appropriés, à l'intérieur du Centre ou vers ses partenaires.

---

14 Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT), 2001.



L'outil administré par tous les partenaires du mécanisme d'accès est l'Indice de gravité d'une toxicomanie pour les adolescents (IGT-adolescent)<sup>15</sup>.

Cet outil d'évaluation mesure la gravité de la problématique de la toxicomanie. Il s'agit de dresser un portrait global de la situation d'un individu, notamment au regard de sa consommation mais aussi d'autres sphères de sa vie. Il permet également d'établir les besoins de réadaptation des jeunes et de les diriger vers les services ou programmes les mieux adaptés à leur situation. Les résultats de l'évaluation peuvent servir à l'élaboration du plan d'intervention.

## **LES CRITÈRES D'APPARIEMENT SERVANT À L'ORIENTATION DES USAGERS**

Les partenaires du mécanisme d'accès jeunesse utilisent des critères généraux d'orientation des usagers vers des services avec ou sans hébergement qui ont été établis à partir des différentes sphères de l'IGT-adolescent. L'appariement se fait principalement en fonction de la durée et du type d'encadrement offerts par les différentes ressources. À cet égard, les ressources de la région s'avèrent complémentaires et regroupent plusieurs niveaux de service. Toutefois, le niveau de service de type intensif externe n'est pas disponible dans la région comme partout ailleurs au Québec.

Voici une brève description des niveaux de services offerts par les différents organismes :

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve : les services de réadaptation sont offerts en externes et d'une durée indéterminée.

Le Grand Chemin : les services offerts sont internes et d'une durée de 8 à 10 semaines.

Portage St-Damien : les services offerts sont internes et d'une durée indéterminée à long terme.

Le Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire : les services s'adressent plus spécifiquement à une clientèle judiciarisée en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) peu volontaire et dont la durée de séjour en centre de réadaptation est variable.

De plus, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve participe aux travaux provinciaux de l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec portant sur les critères d'appariement jeunesse. L'application au plan régional se fera ultérieurement, et ce, afin de préciser les niveaux de services requis pour les personnes ayant des problèmes d'abus ou de dépendance aux substances.

## **L'ORIENTATION VERS LES SERVICES DE RÉADAPTATION**

Une équipe du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, spécialisée dans l'intervention auprès des jeunes offrent un Programme de réadaptation externe dans les milieux de vie des jeunes : école, famille, pédopsychiatrie interne et milieux internes du Centre jeunesse de Québec.

Les jeunes ont aussi accès à des services intensifs avec hébergement en vertu d'ententes de service avec des partenaires certifiés mentionnés précédemment. Ces organismes offrent des

---

15 Landry, Bergeron, Provost, Germain, Guyon, 2000



services internes, en individuel ou en groupe et également des services scolaires, de réinsertion sociale et des services post-cures.

## **L'ORIENTATION VERS LES SERVICES DE SOUTIEN À L'ENTOURAGE**

L'entourage de la clientèle jeunesse bénéficie des mêmes services que l'entourage adulte.

## **L'ÉVALUATION DANS LES MILIEUX D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS POUR REJOINDRE DES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES**

---

Le plan d'action interministériel en toxicomanie privilégie que l'intervention soit le plus près possible des milieux de vie des personnes afin de prévenir, réduire et contrer l'aggravation des problèmes de toxicomanie et de jeu pathologique.

Une orientation du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve est de rejoindre les clientèles vulnérables là où elles sont. Ces clientèles sont généralement moins prêtes à recevoir l'aide requise et elles présentent des besoins intensifs et particuliers. Cela explique les motifs pour lesquels le personnel du mécanisme d'accès se déplace pour aller vers les clientèles vulnérables. C'est dans cet esprit qu'une offre de service en dépendance est faite dans plusieurs milieux d'intervention privilégiés tels les urgences hospitalières, l'établissement de détention de Québec, le Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire, Point de repères, la Cour du Québec - Chambre de la jeunesse, l'Institut en réadaptation physique de Québec, l'unité de désintoxication de l'Hôpital St-François d'Assise du Centre hospitalier universitaire de Québec et l'unité de pédopsychiatrie interne du Centre hospitalier universitaire de Québec – Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

## **LES ÉQUIPES DE LIAISON SPÉCIALISÉES EN DÉPENDANCE À L'URGENCE**

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve déploie des équipes de liaison dans trois urgences hospitalières de la région de la Capitale-Nationale, soit : au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUQ-CHUL), à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (CHA-HEJ) et à l'Hôpital St-François d'Assise (CHUQ-HSFA). L'action des équipes de liaison est principalement destinée aux clientèles vulnérables présentant un trouble concomitant de dépendance et de santé mentale.

Le personnel des centres hospitaliers effectue le repérage d'individus pouvant présenter des signes d'une possible problématique en lien avec la toxicomanie ou le jeu pathologique. Le repérage de cas peut se faire à l'aide d'outils ou par un jugement clinique basé sur certains doutes ou signes pouvant être décelés chez une personne pendant une consultation pour un tout autre motif médical.

À la suite du repérage, la personne présentant certains signes avant-coureurs d'une problématique de toxicomanie peut être dirigée vers l'infirmière de liaison du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve qui, à son tour, effectuera une évaluation plus approfondie à l'aide d'outils validés et standardisés et orientera la personne vers les services appropriés de 1<sup>re</sup> ligne ou vers les services spécialisés.



En plus des infirmières du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve disponibles dans les urgences hospitalières, l'équipe de liaison spécialisée en dépendance dans les urgences est composée de professionnels de réadaptation affectés à la liaison et d'un médecin qui soutient les infirmières de liaison dans leurs évaluations et leurs décisions d'ordre médical. De plus, l'équipe de liaison dispose de lits multifonctionnels pour servir de soutien à la réadaptation et à la désintoxication. Ce service est dispensé par le Centre CASA et la Maison Lauberivière à la suite d'entente de service avec le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve. Finalement, l'accès à des services de consultation psychiatrique et des services de désintoxication est aussi possible.

Le modèle détaillée des équipes de liaison du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, développé initialement avec le Centre hospitalier universitaire de Québec-Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUQ-CHUL) est défini dans le document intitulé : le Guide d'implantation : équipe de liaison spécialisée en dépendance à l'urgence<sup>16</sup>.

## **LE PROGRAMME TOXICOMANIE-JUSTICE**

Le Programme toxicomanie-justice est dispensé en détention et en milieu ouvert, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et l'Établissement de détention de Québec, pour la clientèle adulte et le Centre jeunesse de Québec- Institut universitaire, pour les jeunes visés par la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents.

Les agents de probation et les agents des services correctionnels sont habilités à effectuer la détection à l'aide de l'outil DÉBA. Suite à la détection d'une problématique nécessitant des services de 2<sup>e</sup> ligne, le professionnel du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve œuvrant dans ce programme, procède aux évaluations spécialisées pour cette clientèle incarcérée et ce, dans le milieu même de détention.

Le Programme toxicomanie-justice a comme objectif d'offrir à la personne judiciairisée qui a un problème de toxicomanie la possibilité de reconstruire son équilibre psychologique, relationnel, social et physique par des activités thérapeutiques individuelles.

En milieu ouvert, ce programme s'adresse à toute personne judiciairisée ayant un problème d'abus ou de dépendance aux substances psychoactives. Selon les besoins évalués par l'équipe régionale d'évaluation spécialisée, la personne judiciairisée peut être suivie par le professionnel du Centre affecté au Programme toxicomanie-justice ou être orientée vers les autres programmes offerts au Centre.

À l'Établissement de détention de Québec, les clientèles visées sont les hommes et les femmes qui présentent un problème d'abus ou de dépendance aux substances psychoactives, Certaines clientèles sont considérées prioritaires telles que les femmes enceintes et les parents d'enfant(s) de moins de 18 ans.

Au Centre jeunesse de Québec, la clientèle visée est celle des jeunes séjournant en garde fermée sous le couvert de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

---

<sup>16</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, Québec, le Guide d'implantation : équipe de liaison spécialisée en dépendance à l'urgence, 2008, 29 p.



## **LE PROGRAMME DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION POUR LA CLIENTÈLE DITE « À BAS SEUIL D'ACCESSIBILITÉ »**

Les personnes ayant une dépendance aux opiacés ont accès au Programme de traitement de substitution (Méthadone et Suboxone) du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve qui offre un suivi médical et pharmaceutique, ainsi que des services psychosociaux.

Ces services sont également disponibles pour la clientèle dite « à bas seuil » et sont alors dispensés à même la ressource communautaire Point de Repères qui dessert une clientèle toxicomane et dont la mission principale est la prévention des infections transmissibles par le sang et le sexe.

Les services à bas seuil d'accessibilité peuvent être définis comme étant des services où l'accès à des soins de santé est facilité pour la clientèle dite désaffiliée ou marginale ne consultant habituellement pas dans les organismes ou les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Ces services sont offerts près du milieu de vie des personnes vivant une problématique importante de consommation de drogues et particulièrement de drogues injectables. Ces derniers requièrent peu ou pas de critères d'admissibilité ou d'exclusion et permettent d'offrir une variété de soins médicaux de base, ainsi que des services psychosociaux.

Dans cette perspective, un médecin du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve se rend à Point de Repères à raison d'une demi journée par semaine, afin d'effectuer les suivis nécessaires pour les clientèles aux prises avec une dépendance aux opiacés. Les services offerts font suite à une référence d'un intervenant de Point de Repères qui a déterminé les besoins de la personne à ce niveau. Un intervenant du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve est aussi disponible pour effectuer une évaluation psychosociale, afin de confirmer les besoins de celle-ci au regard du traitement de substitution.

Afin de répondre aux besoins particuliers de cette clientèle, les exigences inhérentes au Programme de traitement de substitution habituel ont été adaptées ou assouplies à plusieurs égards. Par exemple, au plan du comportement exigé, de l'assiduité au traitement et au suivi.

## **LE PROGRAMME JEUNES-PARENTS**

Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre le Programme Jeunes-Parents en concertation avec le Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire et, lorsque la situation le requiert, avec la Cour du Québec-Chambre de la jeunesse.

Ce programme est issu d'un partenariat plus spécifique avec le Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire et d'autres établissements de la région. Le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve souhaite développer davantage ce programme et en assurer la pérennité dans le temps. Le Programme Jeunes-Parents est le pionnier de cette expérimentation au Québec, en ce qui a trait au volet judiciaire.

Il comporte un accès prioritaire et une prise en charge rapide de la clientèle composée de femmes enceintes et de parents d'enfants de 0 à 5 ans. De plus, il favorise un travail



d'intervention concertée avec le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire et la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Le Programme Jeunes-Parents vise aussi à rejoindre plus particulièrement les parents dont la problématique de dépendance, suffisamment grave, oblige à envisager le placement des enfants ou risque de l'obliger de manière imminente. Le projet s'inscrit dans les visées d'aide, de conseil et d'assistance qui émanent de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Lorsque la judiciarisation de la situation est requise, l'intervention proposée s'inspire des *Family Drug Treatment Courts* développés aux États-Unis. Celle-ci vise, par des collaborations entre le tribunal, les instances de protection de la jeunesse et celles en traitement de la dépendance, à offrir l'évaluation de la gravité de la problématique de la consommation ainsi que le soutien et le traitement pour le parent abusant ou dépendant des substances. Par conséquent, deux objectifs sont visés :

- ❖ motiver les parents à recevoir un traitement pour leur problème de dépendance;
- ❖ habiliter les parents à mieux remplir leur rôle parental pour assurer la protection de leurs enfants.

Afin de concrétiser son engagement et d'atteindre des objectifs visant l'amélioration de la condition des femmes enceintes et des parents référés au programme, le Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve a associé de façon particulière deux intervenantes spécifiquement dédiées à ce projet.

Enfin, dans le cadre de ce programme, une entente de service (article 108 de la LSSSS) est actualisée avec la Villa St-Léonard de Portneuf, afin d'offrir un lieu d'hébergement pour parent-enfant.

## DES PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS POUR REJONDRE DES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES

Dans le cadre d'ententes de collaboration, le Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve offre également une expertise-conseil et du soutien aux professionnels de certains établissements du réseau. Lorsque requis, le personnel du Centre se déplace pour évaluer les personnes qui nécessitent une évaluation spécialisée. Cette collaboration existe avec l'Institut en réadaptation physique de Québec, l'unité de désintoxication hospitalière de l'Hôpital Saint-François d'Assise et l'unité de pédopsychiatrie interne du Centre hospitalier universitaire de Québec-Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

## LES TRAJECTOIRES DES SERVICES ET LES MÉCANISMES D'ACCÈS

La trajectoire régionale de service public est illustrée à la Figure I en annexe au document. Elle permet d'exposer de façon globale, l'organisation des services en dépendance mis en place dans la région de la Capitale-Nationale.



Pour sa part, la Figure II, en annexe, illustre l'accès aux services pour la clientèle adulte (Québec-métro/Charlevoix/Portneuf).

Finalement, le Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT) est également présenté (Figure III). Toutefois, comme il est mentionné précédemment, la trajectoire des services jeunesse en dépendance sera révisée dans le cadre des travaux entrepris à la Table régionale du projet clinique.

## LES FONCTIONS DE SOUTIEN LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

L'implantation d'un Programme régional d'évaluation spécialisée nécessite un certain nombre d'activités de soutien afin qu'il puisse être optimal. Ces activités portent sur les conditions gagnantes liées à l'implantation et à la formation. Les principaux défis à relever sont aussi présentés.

### LES CONDITIONS GAGNANTES LIÉES À L'IMPLANTATION

Une des principales conditions gagnantes dans la région est la volonté affirmée d'implanter un Programme régional d'évaluation spécialisée et l'adhésion des différents paliers décisionnels notamment au plan des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et des partenaires intersectoriels. Cette unanimité est cruciale pour le fonctionnement efficace du programme au plan du choix des outils de détection et d'évaluation ainsi que de la définition commune de la trajectoire de service appuyée sur des critères d'appariement qui font consensus.

### LA FORMATION

La formation requise pour soutenir l'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée comporte deux volets. Le premier s'adresse aux partenaires de la 1<sup>re</sup> ligne et il porte sur les outils de détection à utiliser ainsi que sur les modalités de référence et d'accès aux services spécialisés.

Le second concerne tout le personnel du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve et porte sur les outils d'évaluation spécialisée, la connaissance de l'*Offre de service en dépendances 2007-2012* du ministère de la Santé et des Services sociaux et les critères pour diriger la clientèle, vers un service plutôt qu'un autre, en tenant compte de la trajectoire de service régionalement convenue.

Ces formations sont déterminantes, afin que le personnel détienne les connaissances, les compétences et les outils nécessaires à l'exercice de ses fonctions.



## LES DÉFIS À RELEVER

---

Plusieurs considérations cliniques et administratives doivent être prises en compte pour développer et maintenir les standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience.

Une gestion optimale des services, un constat est fait au regard du temps requis pour joindre la clientèle. Ces groupes d'usagers sont difficilement joignables et considérant les nombreux désistements, il est nécessaire d'établir une gestion plus rigoureuse des rendez-vous et d'identifier des moyens pour assurer la productivité des évaluateurs, ainsi que l'efficience du service d'accueil, d'évaluation et d'orientation.

Au plan organisationnel, la mise en place d'une équipe d'évaluation spécialisée n'implique pas uniquement un remaniement des structures et un déplacement de personnes, mais bien un réel changement de pratiques cliniques et de gestion. C'est un service sensible autant par sa nature même (l'importance accordée à ce premier contact pour la clientèle) que par la pression de la demande. Il importe donc d'ajuster périodiquement le nombre de personnes qui y sont affectées en portant un regard constant sur l'atteinte des standards d'efficacité attendus et l'augmentation documentée de la clientèle référée. Un financement adéquat doit être prévu pour ce service de même qu'un budget de remplacement suffisant.

Au plan clinique, la gravité de la problématique de dépendance, les besoins médicaux liés au sevrage ainsi que les problématiques concomitantes dépendance/santé mentale impliquent la poursuite du travail de concertation avec les partenaires du milieu. À cet égard, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve agit proactivement avec ses partenaires, notamment de la santé mentale, afin de permettre une intervention efficiente et concertée pour ces clientèles. Récemment, des efforts ont été consentis pour favoriser le développement d'une expertise complémentaire dans un contexte de traitement des dépendances.

Aussi, des facteurs liés aux ressources humaines ont également un impact majeur sur l'efficience de l'équipe. Afin d'assurer l'expertise d'évaluation, il importe de maintenir et de développer les compétences du personnel nouvellement embauché. Pour ce faire, le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve offre des périodes de supervision, ainsi que des formations permettant de développer les connaissances et compétences requises.

Enfin, le maintien des standards liés aux délais pour fins d'évaluation représente un défi important puisqu'il interfère avec tous les facteurs précédemment cités.





## CONCLUSION

L'Offre de service en dépendances 2007-2012 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), stipule que, dans toutes les régions du Québec, un Programme régional d'évaluation spécialisée doit être mis en place afin de répondre aux standards en termes d'accessibilité, de qualité, de continuité, d'efficacité et d'efficience.

L'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée dans la région de la Capitale-Nationale a définitivement permis d'augmenter le nombre de personnes évaluées, d'augmenter la présence aux rendez-vous d'évaluation, de diminuer les délais d'attente entre la réception de la demande de service et l'évaluation spécialisée, de réduire les désistements liés à l'attente en plus d'offrir aux personnes évaluées qui le désirent, l'accès immédiat à un service de réadaptation par le biais des groupes de soutien et de motivation. Ces résultats attestent l'atteinte des objectifs visés par l'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée, tels que définis dans l'Offre de service du MSSS soit de :

- ❖ développer une meilleure adéquation entre les orientations et l'évaluation réalisée;
- ❖ développer une meilleure expertise afin de mieux déterminer le niveau de gravité de la dépendance des clientèles;
- ❖ diminuer le temps d'attente pour l'évaluation;
- ❖ soutenir les personnes en attente de traitement;
- ❖ avoir un taux de rétention optimal dans les services de réadaptation.

L'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée a permis l'atteinte de cibles d'accessibilité conformes aux standards de pratique attendus en plus de permettre un maillage encore plus étroit avec les partenaires de la 1<sup>re</sup> ligne, dans une logique de continuité et de hiérarchisation des services. Ce meilleur maillage offre assurément aux usagers des services plus continus et accessibles.

Nous estimons que l'expertise développée dans ce champ spécifique au Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve a été concluante. En adaptant l'offre de service d'accueil, d'évaluation et d'orientation à des milieux d'intervention privilégiés, cela a permis d'offrir à des clientèles non rejointes une accessibilité facilitée aux services du centre spécialisé. Par conséquent, nous observons une augmentation de 41,5 % de la clientèle rejointe depuis les trois dernières années (de 2005 à 2008).

En guise de perspectives, les différents partenaires du réseau de la santé et des services sociaux incluant le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve poursuivent régionalement les travaux amorcés dans le cadre du projet clinique en dépendance sous l'égide des quatre Centres de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, afin de consolider la trajectoire de services en dépendance.

Dans cette optique, certains éléments des mécanismes d'accès seront revus, officialisés ou mis à jour, notamment au regard des services dédiés aux jeunes et aux personnes aux prises avec des problèmes en lien avec les jeux de hasard et d'argent. Certaines préoccupations pour d'autres clientèles prioritaires sont exposées et permettent l'amorce d'une réflexion commune par rapport aux pratiques inter-établissements et aux arrimages nécessaires relativement à l'évaluation de ces clientèles et à la nécessité de plus en plus actuelle de les rejoindre dans des milieux diversifiés.





## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE. *Programme régional d'évaluation spécialisée*, présentation au comité MSSS-Agences, 13 novembre 2008, 14 diapositives.
- CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE. *Équipe de liaison spécialisée en dépendance dans les urgences hospitalières et Programme régional d'évaluation spécialisée*, présentation au comité MSSS-Agences, 28 mai 2008, 35 diapositives.
- CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE. *FICHES DE PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES*, DOCUMENT PROMOTIONNEL.
- CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE. *OFFRE DE SERVICE*, DOCUMENT PROMOTIONNEL.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE, CENTRE DE RÉADAPTATION UBALD-VILLENEUVE. *Guide d'implantation : équipe de liaison spécialisée en dépendances à l'urgence*, 2008, 29 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Programme-services Dépendances : Offre de service 2007-2012, Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience*, 2007, 56 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011*, Québec, Gouvernement du Québec, 2006, 80 p.
- TREMBLAY, J., M. TOURIGNY, Y. GINGRAS et J. DUMONT. *Proposition d'un requis de service pour la Capitale-Nationale 2007-2015 : « Pour vivre autrement sa vie »*, Centre Ubald-Villeneuve, mai 2007, 61 p.
- TREMBLAY, J., BLANCHETTE-MARTIN, N., *ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE DU Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve*, Service de recherche CRUC/CRAT-CA, 2006, 60 p.
- BLANCHETTE-MARTIN, N., TREMBLAY, J., GARCEAU, P. *ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE DU Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, PHASE II*, Service de recherche CRUV/CRAT-CA, octobre 2007, 15 p.
- BLANCHETTE-MARTIN, N., TREMBLAY, J., GARCEAU, P. *Résultats des trois premières années d'implantation du Programme régional d'évaluation spécialisée du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve (20 juillet 2005 au 31 mars 2008)*, Service de recherche CRUV/CRAT-CA, mars 2009. 71 p.
- Régie RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC, PROGRAMME ACCÈS JEUNESSE EN TOXICOMANIE (PAJT), 2001, 10 p.
- INDICE DE GRAVITÉ D'UNE TOXICOMANIE, ADAPTATION DE L'ADDICTION SEVERITY INDEX (ASI) DE MCLELLAN, A.T., LUBBORSKY, L., O'BRIEN, C.P. (1980). TRADUIT ET VALIDÉ PAR LE RISQ (BERGERON, J., LANDRY, M., BROCHU, S., GUYON, L. 1998).
- BERGERON, LANDRY, ISHAK, VAUGEUIS, TRÉPANIÉ, 1992. ADAPTATION DE TREMBLAY, BLANCHETTE MARTIN, POUR LE VOLET –JEU.
- MEE-LEE, D., SHULMAN, G.D., Fishman, M. Gastfriend, D.R., Griffith, J.H., eds. (2001). ASAM Patient Placement Criteria for the treatment of substance-related disorders, Second Edition Revised (ASAM PPC-2R). ChevyChase, MD: American Society of Addiction Medicine.









## TRAJECTOIRE DES SERVICES PUBLICS EN DÉPENDANCES

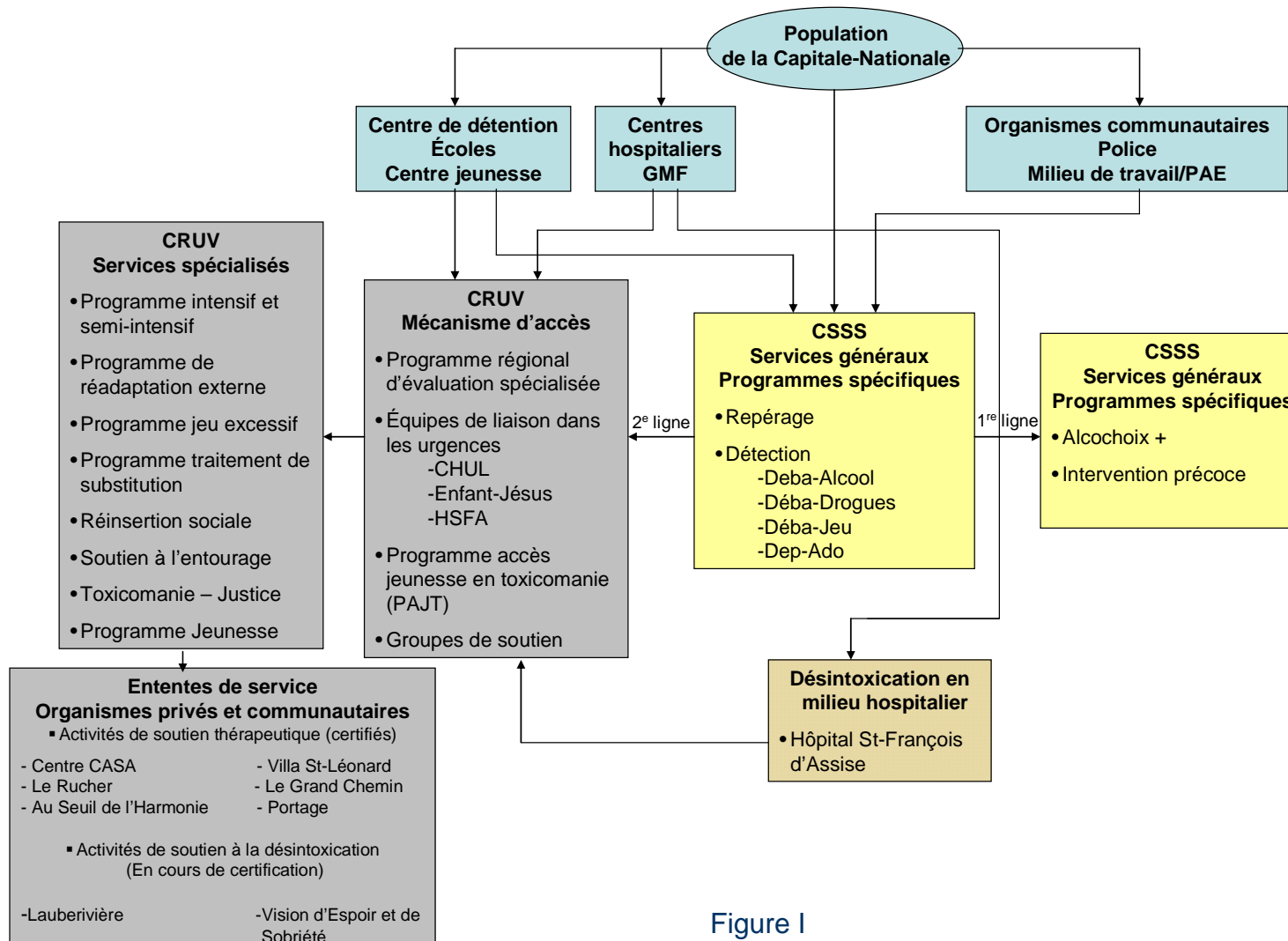
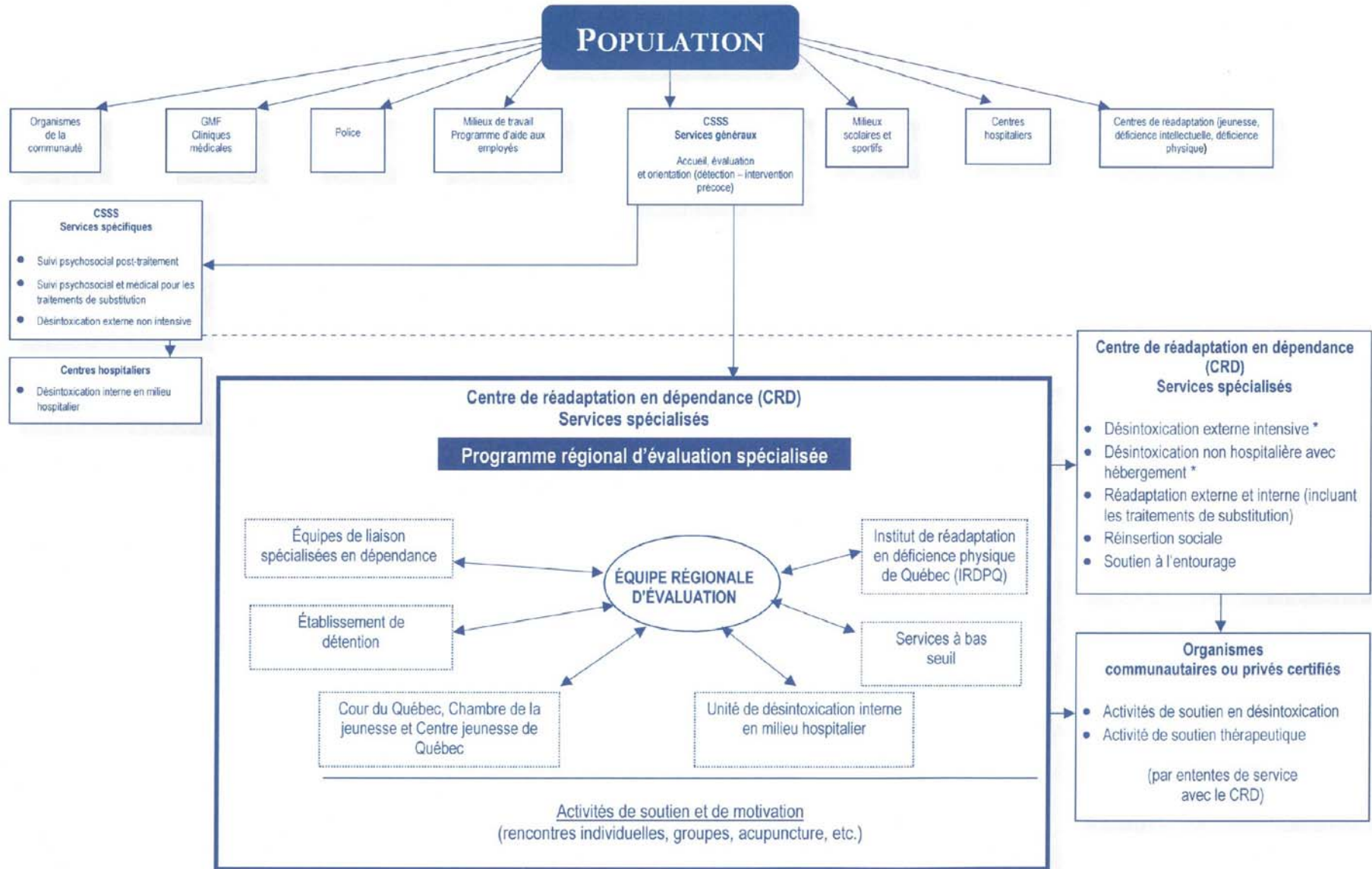


Figure I





## PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE EN DÉPENDANCE Accès aux services pour la clientèle adulte (Québec-Métro/Charlevoix/Portneuf)



\* Services spécialisés à développer dans la région

Figure II



**PROGRAMME RÉGIONAL D'ÉVALUATION SPÉCIALISÉE EN DÉPENDANCE**  
**Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT)<sup>1</sup>**

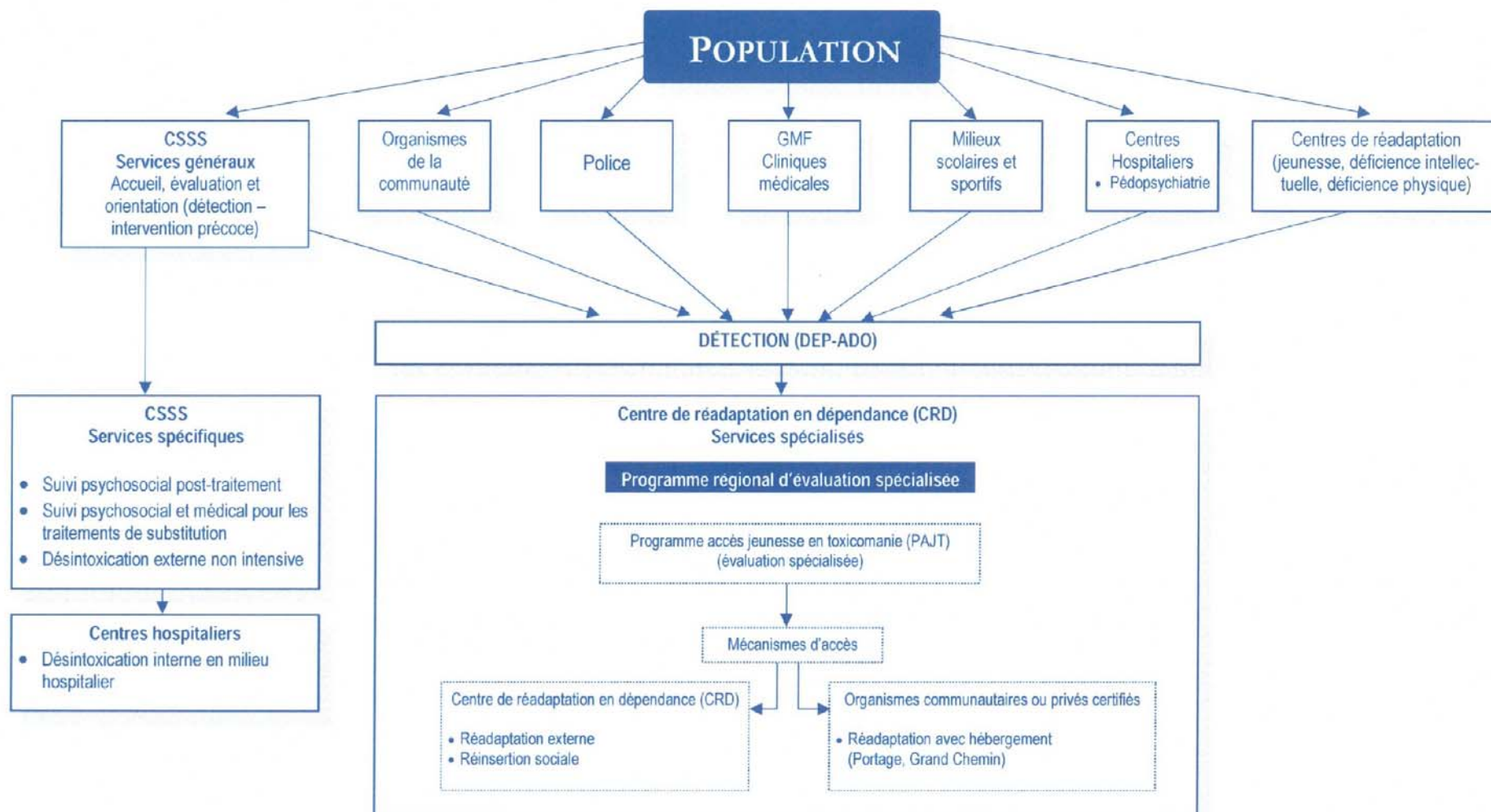


Figure III

1 La trajectoire de services sera révisée dans le cadre de travaux du projet clinique dépendance.





**CENTRE DE RÉADAPTATION  
UBALD-VILLENEUVE**

**Services publics spécialisés en dépendance**

Alcoolisme – Toxicomanie – Jeu pathologique



« POUR VIVRE **AUTREMENT SA VIE** »